

Journal du Relais Parents  
Assistants Maternelles de  
la commune de Belin-Bélieu  
et de la commune de Lugos

### SOMMAIRE

Mars / Avril 2017

- Les Animations
- Les plantes toxiques
- Le coin des Ass'Mat



Bonjour à toutes

Bientôt le printemps avec comme bonne nouvelle le retour des crocus, des jonquilles et autres jolies fleurs. Mais pas que cela, les chocolats de Pâques, les poissons d'avril bref, encore plein de moments sympathiques et rigolos à partager.

Lors des matinées au RPAM, j'espère que chacune d'entre vous retrouve cette envie d'échange entre adultes, entre enfants et surtout entre adultes / enfants. Je vous invite à me faire part de vos idées pour encore améliorer ces temps d'accueil.

En attendant vos propositions, je vous rappelle les dates à noter sur vos agendas :

- Lundi 13 mars : Permanence IRCEM (de 9h à 12h) sur RDV auprès de l'animatrice du RPAM
- Lundi 10 avril : une soirée sur la **responsabilité engagée des assistantes maternelles** sera proposée au sein du RPAM en présence de **Maëlle Arnaud**, juriste du RGPE.
- Mercredi 29 mars : **sortie chez les pompiers** RDV 9h30 à la caserne de Belin-Beliet.
- Mercredi 5 avril : **sortie chez les pompiers** RDV 9h30 à la caserne de Belin-Beliet.

Nathalie LEVACHER

# LES ANIMATIONS

**MARS**

**AVRIL**

**Mercredi 1<sup>er</sup> mars**

RDV 9h15 ALSH maternel

« Déguisons-nous avec 1 jour de retard »

**Vendredi 3 mars**

Histoires avec Myriam

**Lundi 6 mars**

« Quel moyen de transport pour partir ? »

Bus ou voiture



**Mardi 7 mars**

RDV 9h15 ALSH maternel

Eveil musical avec Florian

**Vendredi 10 mars**

Manipulation de pâte à sel

**Mardi 14 mars**

RDV 9h30 salle des fêtes de Béliet pour la baby-gym

**Mercredi 15 mars**

RDV 9h30 bibliothèque

**Vendredi 17 mars**

Salade de fruits

**Lundi 20 mars**

« Et si on repart ? Dans les airs ou en mer ? »

**Mardi 21 mars**

RDV 9h30 salle des fêtes de Béliet pour la baby-gym

**Lundi 27 mars**

Manipulation de terre

**Mercredi 29 mars**

Visite chez les pompiers

RDV 9h30 caserne de Belin-Béliet

**Vendredi 31 mars**

« Et si on préparait les poissons pour demain »



**Mardi 4 avril**

RDV 9h30 salle des fêtes de Béliet pour la baby-gym

**Mercredi 5 avril**

Visite chez les pompiers

RDV 9h30 caserne de Belin-Béliet



**Jeudi 6 avril**

RDV 9h15 ALSH maternel

Eveil musical avec Florian

**Lundi 10 avril**

Peinture : « La poule aux œufs d'or »

**Mercredi 12 avril**

Collage, gommettes « omelette ou non ? »

**Vendredi 14 avril**

RDV 10h dans le jardin du multi accueil

Chasse aux œufs

**Mercredi 19 avril**

Manipulation de semoule

**Vendredi 21 avril**

A chacun son pot ! (de plantes)

**Lundi 24 avril**

Musique



**Mardi 25 avril**

RDV 9h30 salle polyvalente de l'école maternelle Aliénor pour la baby-gym

# LES PLANTES TOXIQUES

Certaines plantes d'extérieur et intérieur sont toxiques si les enfants les portent à leur bouche ou s'ils touchent à leur sève.

La première chose à faire serait de les éliminer ou de les mettre hors de portée, spécialement celles avec des fruits attrayants.

## Les plantes du jardin



Les lauriers roses : les feuilles de cette plante verte sont extrêmement toxiques puisqu'une seule **feuille** ingérée par un adulte peut entraîner sa mort !



Les rhododendrons ou azalées : ils sont très vénéneux et ingérer leur tige peut provoquer des troubles cardiaques avec risque de mort par paralysie respiratoire.



Le lierre : il contient, dans ses **baies noires**, un agent toxique qui provoque, à partir de deux ou trois baies, des troubles digestifs et une excitation. En plus grande quantité, l'intoxication peut être mortelle.



La glycine : avaler les **graines** de cette plante risque d'entraîner diarrhées et somnolences.



Le muguet : les **feuilles et les fleurs** sont susceptibles de donner des troubles digestifs ainsi qu'une arythmie cardiaque. Méfiez-vous aussi de l'**eau** dans laquelle a trempé la plante car cette eau est elle-aussi toxique !



**Le gui** : les baies arrondies forment des petites **boules blanches** qui, desséchées, tombent et peuvent être prises pour des bonbons. Ces baies contiennent un poison dangereux qui entraîne troubles digestifs et cardiaques.



**Les anémones** : elles renferment un **suc** irritant pour les muqueuses oculaires ; ingéré, ce suc donne des troubles gastro-intestinaux.



**Et encore** : les *arums* qui provoquent des dermatites, les *œillets* qui engendrent vomissements et diarrhées, les **tulipes** dont les feuilles et les bulbes donnent des troubles nerveux, les *giroflées* cardiotoxiques et le *gypsophile*.

### **Savoir protéger son enfant du risque d'intoxication par une plante d'extérieur**

- placez si possible des clôtures au pied de la plante toxique,
- évitez de planter certaines plantes trop toxiques,
- apprenez à l'enfant qu'il lui est interdit de manger une plante, une baie ou une fleur et expliquez-lui les conséquences,
- apprenez à l'enfant à reconnaître les plantes toxiques,
- ne plantez pas de plantes dangereuses à proximité des aires de jeu, de la balançoire ou du bac à sable,
- pensez à vous laver les mains après le jardinage et avant de jouer avec bébé.

## Les plantes de la maison



### **Le dieffenbachia et le philodendron**

Une feuille ou une tige ingérée ou sucée de cette plante d'intérieur provoque aussitôt des brûlures des muqueuses et un œdème important de la langue ou de l'arrière-gorge avec risque d'asphyxie. Ainsi, le suc de la plante verte d'intérieur peut tuer un jeune enfant qui mordille la plante ! En contact avec les yeux, il y a risque d'opacification de la cornée et de lésions irréversibles.



**Le ficus** : L'ingestion des feuilles et/ou le contact de la sève peuvent provoquer : irritation du canal gastro-intestinal, réaction allergique.



**Le poinsettia ou étoile de Noël** : Les branches de cette plante d'intérieur s'ornent au sommet de feuilles d'un superbe rouge vif qui contiennent une sève laiteuse qui, ingérée, peut donner des troubles gastro-intestinaux, un délire voire la mort !



**Le pommier d'amour et le pommier de Sodome** attirent souvent le jeune enfant avec leurs petits fruits rouges ou jaunes ; mais sachez que leur ingestion provoque vomissements, somnolence et troubles cardiaques.



**Les lantana** sont aussi à leur tour des plantes d'intérieur très toxiques et peuvent provoquer la mort.



**Le croton** n'est quant à lui une plante d'intérieur toxique que par ses graines mais qui se développent rarement sous notre climat.

### **Savoir réagir après intoxication par une plante d'intérieur**

En cas de contact par la plante verte :

- 1) Rincez abondamment la peau à l'eau en laissant couler de l'eau propre sur la partie contaminée pendant au moins 15 minutes,
- 2) Ne laissez pas l'enfant au soleil,
- 3) N'appliquez ni crème, ni pommade sans avis médical,
- 4) Consultez un médecin ou demandez conseil à un pharmacien ou à un centre antipoison.

En cas d'ingestion de la plante verte et si l'enfant est conscient :

- 1) Sortez les morceaux de plante qui restent dans la bouche de l'enfant et conservez-les.
- 2) Appelez le centre antipoison, un médecin ou composez le 15, sans attendre l'apparition de symptômes.
- 3) Ne faites pas vomir l'enfant sans avis médical mais s'il vomit de lui-même, conservez la vomissure.

**Cette liste n'est pas exhaustive, pour plus de renseignements je vous invite à consulter les sites de jardinage**

**Centre Antipoison et de Toxicovigilance de BORDEAUX**

CHU Pellegrin Tripode

Place Amélie Raba Léon

33076 Bordeaux Cedex **05 56 96 40 80**

## LE COIN DES ASS'MAT

### **Article L. 3141-12 - Code du Travail**

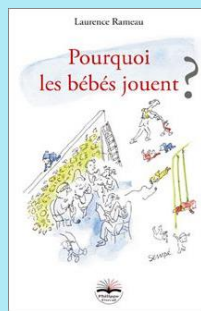
(Modifié par la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016)

#### **Prise des congés**

Les congés peuvent être pris dès l'embauche, sans préjudice des règles de détermination de la période de prise des congés et de l'ordre des départs et des règles de fractionnement du congé fixées dans les conditions prévues à la présente section.

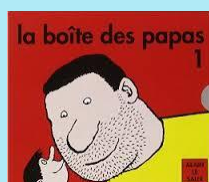
#### Sélection de livres pour adultes à emprunter au RPA M

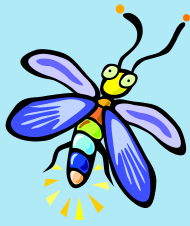
« Pourquoi les bébés jouent ? » Laurence RAMEAU



#### Sélection de livres pour enfant à emprunter au RPA M

« la boîte des papas » Alain LE SAUX





VOTRE RELAIS « **LES LUCIOLES** » EST OUVERT :

- Lundi : 9 h — 18 h
- Mardi : 9 h — 17 h
- Mercredi : 9 h — 12 h 30
- Jeudi : 9 h — 15 h 30
- Vendredi : 9 h — 17 h

Les ateliers pour les assistantes maternelles et les enfants ont lieu chaque **lundi, mercredi** et **vendredi** de **9 h à 11 h 30** sur inscription.

Adresse internet du relais : [relaisleslucioles@orange.fr](mailto:relaisleslucioles@orange.fr)

Téléphone : 05 56 88 23 72

